



Les formations des Maisons familiales rurales

Un partenaire du ministère de l'Agriculture

365 Maisons familiales rurales ont un contrat de participation au service public d'éducation avec le ministère de l'Agriculture. Elles accueillent, à la rentrée 2014/15, 49 141 élèves sous statut scolaire en métropole et dans les départements d'Outre-mer (sans la Polynésie ni les pays d'Outre-mer).

Ces 49 141 élèves des MFR relevant du ministère de l'Agriculture étaient inscrits dans les cycles suivants :

- 15 395 élèves en 4^e et 3^e de l'enseignement agricole (31,32 %),
- 5 336 élèves en CAP(a) (10,86 %),
- **26 714 élèves en Seconde, Bac professionnel et Bac technologique (54,37 %)**,
- 1 696 élèves en BTSA (3,45 %).

Les MFR sont une composante importante de l'enseignement agricole dont l'originalité est de réunir quatre partenaires principaux. En effet, les 165 222 élèves (rentrée 2014/2015 sans les chiffres de la Nouvelle Calédonie) dépendant du ministère de l'Agriculture se répartissent ainsi :

- l'enseignement agricole public : 61 817 élèves soit 37,4 %,
- l'enseignement agricole privé catholique (CNEAP) : 47 416 élèves soit 28,7 %,
- **les Maisons familiales rurales (UNMFREO et Polynésie) : 49 564 élèves soit 30%**,
- l'UNREP : 6 046 élèves soit 3,7 %.
- Sans affiliation : 379, soit 0,2%

86 % des élèves des MFR sont internes contre seulement 57,2 % dans l'enseignement agricole, toutes composantes confondues, **39 % sont boursiers**. 10 % des élèves de Maisons familiales rurales sont issus de familles d'agriculteurs exploitants, 49 % de familles d'employés et d'ouvriers. Il y a **en moyenne 20 élèves par classe** dans les Maisons familiales rurales (22 au CNEAP - 23,5 dans le Public).

Un développement des formations par apprentissage

Les Maisons familiales rurales n'ont pas la possibilité de signer de contrat de participation au service public avec l'Éducation nationale pour des formations sous statut scolaire. En conséquence, elles ont développé des formations par apprentissage pour répondre aux besoins du milieu rural en relation avec les Conseils régionaux. 205 Maisons familiales rurales reçoivent des apprentis.

Ces 205 associations formaient, en 2014/2015, 10 286 apprentis et pré-apprentis répartis de la façon suivante :

- 793 élèves dans des parcours préparatoires à l'apprentissage – DIMA (7,70 %),
- 4 412 apprentis en CAP ou autres niveaux V (42,89 %),
- 3 709 apprentis Bac Professionnel et autres niveaux IV (36,05 %),
- 1 347 apprentis en BTS ou autres niveaux III et II (13,09 %),
- 25 apprentis de niveau I (0,24%).

En 2014/2015, 9 493 apprentis se répartissaient dans des formations très diverses :

- Accueil, tourisme, animation, bâtiment, bois, commerce, magasinage, transport, comptabilité, secrétariat, gestion, bureautique, informatique, électricité et électronique, hôtellerie-restauration, mécanique et maintenance, sécurité, services aux personnes, santé, social (7 201, soit 75,85%),
- Agriculture, élevage, élevage spécialisés, aquaculture, alimentation, bio-industries, aménagements paysagers, jardins, espaces verts, environnement, faune sauvage, espace rural, forêt, horticulture, arboriculture, métiers du cheval, viticulture, œnologie (2 292, soit 24,15%).

Plus de 180 diplômes différents étaient préparés dont 11 titres inscrits au Répertoire national de la certification professionnelle (RNCP).

Source : Base de données UNMFREO

Des actions de formation continue

Les Maisons familiales rurales ont développé un savoir-faire en matière de formation et de promotion professionnelle et sociale des adultes. Des Centres de formation et de promotion (CFP) des Maisons familiales rurales se sont spécialisés dans ce secteur. D'autres associations Maisons familiales mettent également en œuvre des actions de formation continue en fonction des opportunités locales. En 2014/2015, 283 MFR mettent en œuvre des formations continue et pour la moitié des formations en contrat de professionnalisation. Près de 30.000 stagiaires étaient recensés en 2012 (source BPF).

Les Maisons familiales rurales répondent aussi aux sollicitations des entreprises ou des organisations professionnelles : implication très importante dans le dispositif ADEMA (Accès des demandeurs d'emploi aux métiers agricoles), le Certiphyto par exemple.

Les types de publics accueillis

Les Maisons familiales rurales reçoivent des adolescents ou des adultes après les différents paliers d'orientation existants (5^e, 4^e, 3^e, seconde, terminale,...). Elles ne pratiquent pas ou peu de sélection scolaire à l'entrée en formation et s'appuient essentiellement sur la motivation et le projet personnel de chacun. L'école « classique », en particulier au niveau du collège, ne sait pas toujours valoriser les talents de nombreux jeunes et leur créativité. Ainsi, les Maisons familiales rurales sont ouvertes à tous ceux qui cherchent une autre voie et qui sont prêts à se motiver dans des activités professionnelles grâce à l'alternance. Malgré cette absence de sélection et des recrutements diversifiés, les Maisons familiales rurales enregistrent le plus souvent des taux de réussite aux examens équivalents ou supérieurs à la moyenne nationale.

Pour toute information complémentaire, consulter le site www.mfr.asso.fr, le blog des Maisons Familiales Rurales <http://reussiraurement.wordpress.com/> ou le Scoop'it « Les MFR dans la Presse et sur le Web » : <http://www.scoop.it/t/les-mfr-dans-la-presse-et-sur-le-web>